



recherche un/une :

Chargé(e) de patrimoine immobilier (H / F) en apprentissage ou en stage en alternance

Poste basé à GRENOBLE

ACTIS, Office Public de l'Habitat de la Région Grenobloise, intervient sur 53 communes avec un parc de 12 000 logements et équivalents.

Premier bailleur social de la métropole grenobloise, ACTIS est un partenaire reconnu des collectivités territoriales sur les différents axes d'intervention des politiques publiques : gestion de proximité, construction, réhabilitation, renouvellement urbain, développement soutenable des territoires.

Avec près de 50 % de son parc en quartiers prioritaires de la politique de la ville, ACTIS cherche à maîtriser la dynamique de ces quartiers en partenariat avec les différentes parties prenantes : habitants, associations, collectivités locales,...

Notre effectif de 300 salariés est réparti en majorité sur 3 territoires et dans 6 agences décentralisées dont le rôle est de développer une **véritable relation de proximité** avec nos locataires et nos partenaires.

Pour l'un de nos Territoires, nous recherchons un/une Chargé(e) de patrimoine immobilier en contrat d'apprentissage ou stage en alternance.

MISSIONS PRINCIPALES

Il (elle) assistera le/la chargé(e) de patrimoine travaillant en binôme avec un/une chargé(e) de clientèle, sur les missions suivantes :

- Assurer la surveillance technique du patrimoine, planifier et contrôler les travaux d'entretien et de maintenance courante en coordination avec les agents d'immeuble.
- Assurer la gestion des réclamations des locataires.
- Effectuer les visites de logements en coordination avec le/la chargé(e) de clientèle et réaliser l'état des lieux entrant et sortant
- Suivre l'occupation sociale du secteur en coordination avec la(e) chargé(e) de clientèle.

PROFIL

- Sens du contact, rigueur, respect des délais, maîtrise de l'informatique bureautique
- Souhaitant suivre une formation de niveau bac+2/3 dans le domaine immobilier avec modules approfondis sur les techniques et la gestion des bâtiments

Actis étudie, à compétences égales, toutes candidatures dans le respect de son engagement pour la non-discrimination et l'égalité de traitement et dans le cadre de la « Charte de la Diversité » qu'il a signée.

REMUNERATION

- **Salaire brut** : selon loi en vigueur pour les contrats d'apprentissage et stages
- **Temps de travail** : 35 heures hebdomadaires

POUR POSTULER

Envoyer CV + Lettre de motivation. **Merci de préciser la formation que vous souhaitez suivre ainsi que l'école dans laquelle elle est dispensée. La formation devra être accessible par la voie de l'apprentissage.**

Par Mail :
recrutement@actis.fr

Par courrier : ACTIS – Direction du personnel et de la Communication
Le Polynôme, 25 avenue de Constantine
CS 72508 – 38035 GRENOBLE Cedex 02